

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 30

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS	CAHORS						
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.
Train de marchandises régulier :		Départ de Cahors — 5 h. 20 ^m matin. Arrivée à Cahors — 7 h. 55 ^m soir.		Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.			

Cahors, 20 Février.

Le printemps approche, et, selon un usage qui n'est pas antique, puisqu'il ne date que de quelques années, mais qui est devenu habituel, on fait circuler dans les cercles parisiens des bruits aussi inquiétants qu'ils sont vagues, sur les intentions secrètes de l'Allemagne.

Le *Soleil*, qui est très-bien informé au point de vue des évènements extérieurs, se demande si réellement l'Allemagne a des intentions secrètes. On se livre, dit-il, à articuler des hypothèses et des conjectures. Sous prétexte que le prince de Bismarck dissimule sa véritable pensée, on lui suppose les desseins les plus noirs contre la France. Mais on ne dit pas quels sont ces desseins.

En pareille matière, il faudrait être en mesure de préciser ou se taire.

Malheureusement, si les feuilles allemandes ne donnent pas naissance à ces hypothèses, à ces conjectures, à ces suppositions d'une nature alarmante, du moins elles contribuent, par leur langage hostile à la France, à les entretenir dans le public européen.

Ce sont généralement les journaux le plus universellement connus pour avoir des relations directes et quotidiennes avec le chancelier de l'empire, ceux qui reçoivent le plus fréquemment ses communications confidentielles, ceux qui lui prêtent officiellement leur publicité, ceux enfin qui lui servent habituellement à faire parvenir sa pensée au public, qui, cette année encore, comme les années précédentes, à l'approche du printemps, cherchent à la France de vraies querelles d'Allemand.

Tantôt ce sont des bruits ridicules d'alliances imaginaires, tantôt ce sont des achats supposés de blés ou de chevaux, ou d'autres prétextes aussi futiles, qui fournissent à ces journaux l'occasion qu'ils cherchent de manifester à l'égard de la France une mauvaise humeur et une irritabilité nerveuse pour lesquelles il n'y a pas d'explication, puisqu'elles n'ont pas de cause.

La presse allemande prend-elle plaisir à nous rappeler de loin en loin que nous sommes toujours à la merci d'un caprice de nos vainqueurs de 1870? Croit-elle nécessaire de nous faire sentir que nous sommes encore sous le coup de nos récentes défaites, pour nous empêcher de caresser des rêves de revanche prochaine, pour nous engager à la prudence et à la sagesse? C'est se donner une tâche bien inutile.

La France est aussi éloignée de toute pensée, de tout désir de guerre, que jamais a pu l'être la nation la plus pacifique des deux continents. Les partis politiques y sont très divisés à l'intérieur; mais tous, sans exception, sont unis dans un même et patriotique sentiment d'abstention extérieure. Il n'en est pas un seul qui, sous quelque prétexte que ce fût, aurait l'idée d'engager sa responsabilité vis-à-vis du pays, en l'entraînant dans des complications européennes.

La France veut fermement la paix pour elle, ajoute le *Soleil*, et elle la désire sincèrement pour l'Europe. Sur ce terrain, tous les partis sont d'accord, sans l'ombre même d'une divergence. La presse allemande pourrait donc s'épargner le soin qu'elle prend de nous avertir que l'Allemagne nous surveille. Nous ne savons pas si réellement elle nous surveille; mais nous n'avons garde d'oublier son ombrageux voisinage.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 16 février.

Vote de la loi sur les services hospitaliers de l'armée. Après ce vote, une motion de M. Méhier, demandant qu'une commission de vingt-deux membres soit chargée « d'étudier le régime fiscal de la France » et de proposer des réformes, a amené un long débat sur la suite qu'il convenait de donner à diverses propositions relatives au système des impôts. A cette occasion, le projet de M. Gambetta tendant à établir l'impôt sur le revenu, a été rappelé. Était-ce à la commission du budget de 1877 ou à celle du budget de 1878 qu'il appartenait d'en poursuivre l'examen? M. Gambetta, faisant remarquer que sur dix articles qui composaient son projet, cinq avaient été rejetés par l'ancienne commission, a demandé qu'il fût simplement renvoyé à une commission spéciale. Le sort du projet de M. Gambetta et des autres propositions analogues a été ainsi réglé. Des commissions spéciales en seront saisies.

Tout cela n'a pu se faire sans un grand tapage. La séance a été très orageuse, et, suivant le *Courrier de France*, l'un des députés du Lot s'y serait particulièrement distingué. Nous avons vainement cherché la mention du nom de ce député dans le compte-rendu complet du *Journal officiel*. Nous n'y avons absolument rien trouvé; par conséquent, le journaliste du *Courrier de France*, dont nous allons reproduire le récit, a voulu dire assurément que l'érudition financière de notre représentant s'était manifestée par une éloquence concentrée et une

émotion extraordinaire plutôt que par un discours ou une simple interruption :

M. Cazeaux a reproché à la commission de ne point assez travailler, et il lui a laissé finement entendre qu'elle est une commission de paresseux, de gens qui pour un oui et pour un non se croisent les bras.

M. Gambetta qui était en belle humeur, a pris occasion des malices de M. Cazeaux pour le montrer à l'Assemblée. Il ne s'est pas fâché, mais en l'écoutant les amis de M. Cazeaux se sont fâchés tout de bon, et particulièrement M. de Valon, qui manifestait bruyamment l'intention de prendre un grand parti.

M. Gambetta, sans se donner pour cela beaucoup de mal, a lavé de son mieux la commission du budget du reproche de paresse que lui avait adressé M. Cazeaux. Il a même appelé M. Cazeaux « lumière! » il lui a dit : « Vous êtes une lumière! et si nous avions dans la commission beaucoup de lumières pareilles, nous ferions mieux et plus. »

Alors M. Cazeaux s'est récrié et M. de Valon, prenant la chose au tragique, s'est récrié aussi, mais point M. Gambetta. Il est resté bon enfant et bon prince, et doucement, l'œil goguenard, le sourire aimable, la main ouverte, il a répété : « Puisque je trouve que vous êtes une lumière! » M. Cazeaux, visiblement impressionné, se tortillait sur son banc; mais M. de Valon demeurait terrible.

SÉNAT.

Séance du 16 février.

Le Sénat a fait un accueil peu favorable, à la loi sur la présidence des conseils de prud'hommes, adoptée par la Chambre des députés, et que le Sénat lui-même avait votée, il y a quelques jours, dans une première délibération. Il a repoussé l'article 1^{er}, c'est-à-dire en réalité le projet lui-même, après une discussion assez vive, car c'est sur le terrain politique que l'on s'est placé pour combattre une réforme qui n'a sans doute ni les inconvénients ni l'importance qu'on s'est plu à lui attribuer. De quoi s'agissait-il en effet? De disposer qu'à l'avenir les conseils de prud'hommes éliraient librement leurs présidents et leurs vice-présidents, au lieu de les recevoir de la main du gouvernement. Est-ce là une nouveauté bien grande? Assurément non, car c'est un retour à l'ancien système.

Encore la conspiration Orléaniste.

L'opinion publique a appris avec stupeur que le parti orléaniste, ayant à sa tête M. le duc d'Aumale, venait de s'engager dans une vaste conspiration dont le but serait de détruire les institutions républicaines et de faire la guerre à l'Allemagne. La presse bonapartiste, de la vigilance dans ces sortes de questions n'a jamais été prise

en défaut, se vante d'avoir découvert ici ce qu'on pourrait appeler le pot au rose, et elle met consciencieusement sous les yeux de ses lecteurs tous les éléments de cette formidable machination.

Le Gouvernement tiendra-t-il compte de cet avertissement patriotique? Il est permis d'en douter. Car, pour peu qu'il soit informé de ce qui se dit dans la presse étrangère, le Gouvernement n'a pu s'empêcher de faire la remarque que tous ces bruits ont pris naissance en Allemagne. Vers la fin du mois de janvier, nous avons lu en effet à diverses reprises, dans les feuilles officielles de Berlin, des articles où il était dit, en termes précis, que la paix européenne était menacée par les intrigues orléanistes; et tout récemment encore un organe important de la presse prussienne affirmait l'existence d'un complot international contre l'empire germanique, complot dont les principaux agents étaient M. le comte de Beust, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Londres; M. de Chaudordy, ambassadeur de France en Espagne, et enfin M. Julien Klaczko, ancien fonctionnaire du gouvernement autrichien, et auteur de plusieurs travaux historiques dont il a été beaucoup parlé. En présence de ces faits, le Gouvernement doit concevoir, selon nous, quelque doute sur la portée des révélations auxquelles se livre la presse bonapartiste, et nous commençons à espérer qu'il ne tiendra pas rigueur au parti orléaniste.

Du reste, à supposer qu'il existât un parti orléaniste et que ce parti voulût détruire la République, nous comprenons mal comment il justifierait ainsi les dénonciations de la presse bonapartiste. Le grand grief de celle-ci contre nos amis n'est-il pas précisément l'adhésion qu'ils ont donnée en 1875 à l'établissement de la République? Or, s'ils pensaient aujourd'hui à la renverser, ils ne feraient qu'entrer à leur tour dans la vaste campagne organisée contre les institutions existantes par le parti de l'Appel au peuple, et devraient mériter ainsi en bonne conscience les encouragements et les éloges des bonapartistes.

Nous serons probablement plus près de la vérité en affirmant que les constitutionnels ne songent pas plus en ce moment à inquiéter la République qu'à favoriser le retour de l'empire. Ils ont le sentiment des difficultés de la situation; mais ils n'en désespèrent pas. Ils conformeront, dans tous les cas, leurs actes à leurs paroles, et le Gouvernement n'a pas plus de sacrifices à faire à son principe en maintenant M. le duc d'Aumale à Besançon que M. le général Bourbaki à Lyon. La politique n'est pas dans l'armée, et là où il se fait de la politique, on ne veut que le maintien de la paix. On

doit donc conclure hardiment de ce qui précède que si quelque chose est de nature aujourd'hui à causer des appréhensions au Gouvernement, ce n'est pas l'éventualité d'une conspiration orléaniste.

(*Moniteur universel.*)

Souvenirs historiques.

Les bonapartistes sont dans un grand embarras lorsqu'ils veulent expliquer leur doctrine et la légitimité de leur dynastie.

Les deux Bonaparte qui ont régné, avaient évité à leurs amis la tâche ingrate de formuler des principes, d'énoncer des doctrines.

Le premier et le second arrivèrent au pouvoir comme républicains, et c'est après avoir juré de défendre la République contre tous ses ennemis, qu'ils se firent empereurs et déclarèrent l'hérédité dans leur famille. Ils ne demandèrent la ratification de leurs actes qu'une fois les choses accomplies, alors qu'ils avaient mitraillé et exilé les citoyens qui auraient pu entraver leur entreprise, et qu'ils avaient supprimé toutes les libertés.

Prendre le pouvoir à titre de républicain dévoué et convaincu et le garder pour soi et sa postérité à titre d'empereur: telle avait été toute la doctrine bonapartiste. Le procédé n'est pas compliqué; il a réussi deux fois.

Malheureusement pour les impérialistes, les circonstances ne se présentent plus de même.

Nous venons de lire un *Rapport confidentiel* (inédit) du chevalier *Nigra* à S. A. R. le prince de *Carignan*, sur les négociations qui ont précédé la guerre de 1866.

Il n'y a pas de document plus accablant pour la politique impériale; il n'y en a pas qui fasse plus tristement ressortir la coupable incapacité de Napoléon III et de ses conseillers. L'empereur était tout; il ne relevait que de lui seul; tous les pouvoirs étaient concentrés dans sa personne. Le *Rapport* de M. Nigra, joint aux publications antérieures du général de La Marmora, montre quel usage funeste pour les intérêts de la France il a fait de la puissance absolue dont il s'était mis en possession.

Rien de plus triste que cette lecture; d'un côté, un chef d'Etat qui, oublieux de tous les intérêts du pays qu'il s'est arrogé le droit de gouverner, ne semble préoccupé que d'agrandir la Prusse, de créer l'Italie, et, au mépris de toutes les traditions de notre politique, de constituer deux grandes puissances militaires sur nos frontières; de l'autre, des cabinets étrangers qui, en dépit des services que l'empire leur

rendait, se montraient soucieux, par dessus tout, de ne contracter aucun engagement, de ne se lier par aucune obligation avec la France, et se préparaient, suivant une parole célèbre, à nous étonner par leur ingratitude :

« L'aide militaire de la France n'est pas désirée en Italie, écrivait M. Nigra... »

Il me paraît peu séant, pour la dignité du roi et d'un Etat de 22 millions d'habitants, de contracter une nouvelle obligation de reconnaissance envers la France pour la cession de la Vénétie...

L'Italie ne pourrait assurément s'augurer une plus heureuse fortune que d'obtenir la Vénétie sans l'aide de la France.

Ce qui caractérise d'une manière toute spéciale cette phase de notre politique, c'est qu'elle a été l'œuvre personnelle de l'empereur. Napoléon III, en faisant successivement l'unité italienne et l'unité allemande, n'a pas cédé à l'entraînement de l'opinion, à une erreur nationale; il faisait violence, au contraire, au sentiment général. M. Nigra expose au prince de Carignan que l'empereur, quelque désir qu'il eût d'obtenir des avantages territoriaux considérables, n'osait se décider à la guerre, parce qu'il se voyait en opposition avec le vœu général du pays prévalant en France et plus spécialement dans le corps législatif.

La responsabilité de ce qui s'est fait en 1866 retombe donc tout entière sur l'empereur; c'est lui seul qui, en jetant volontairement l'Italie dans l'alliance prussienne, a rendu possible le désastre de Sadowa et la constitution de l'Allemagne.

(Gazette de France).

INFORMATIONS

Les funérailles du général Changarnier ont été l'événement de la journée de samedi. Le pays tout entier s'associe aux regrets de l'armée. Aucune gloire n'a manqué à l'illustre sénateur, pas même celle d'avoir été insulté dans sa tombe par la presse radicale.

Le Temps avait pourtant donné un noble exemple. Il avait dit, le lendemain de la mort du général Changarnier, que nul ne pouvait nier qu'il n'eût été un vaillant soldat et un bon Français.

La presse radicale ne reconnaît, à ce qu'il paraît, de vaillants soldats, de bons Français, que dans les rangs de l'armée de la Commune. Il faut avoir fait incendier des palais, il faut avoir fait fusiller des archevêques, pour mériter ses sympathies. Les Féré, les Rigault, les Rossel, les Pyat, les Rochefort, voilà ses héros et ses martyrs.

Nous n'imiterons jamais ce déplorable oubli de toute justice et de toute convenance, et chaque fois que nous rencontrerons un vaillant soldat et un bon Français, nous rendrons à son souvenir l'hommage qu'on lui doit.

Les obsèques du général Changarnier ont eu lieu aux Invalides au milieu d'une grande pompe. On y remarquait la présence de M. le maréchal de Mac-Mahon, et des trois princes de la famille d'Orléans présents à Paris : M. le duc de Nemours, M. le duc d'Aumale, M. le prince de Joinville.

On y remarquait aussi M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat, ainsi que le bureau, la députation tirée au sort et tout le personnel du Sénat, auxquels s'étaient joints presque tous les sénateurs ainsi qu'un grand nombre de députés.

La cérémonie terminée, le corps a

été placé sur le char funèbre drapé et orné de faisceaux de drapeaux et s'est dirigé vers l'entrée de l'Esplanade. Toutes les troupes ont défilé devant le corps, musique en tête, tandis que les assistants restaient derrière le corbillard.

A une heure et demie la cérémonie était terminée.

Exposition.

La Chambre des députés autrichienne a adopté, après un discours favorable du ministre du commerce, les propositions de la minorité de la commission touchant la participation de l'Autriche à l'Exposition française de 1878. Cette décision a été prise par une majorité de 175 voix contre 37; ce n'est pas le crédit de 400,000 florins dont on avait parlé à titre de transaction, mais le crédit primitif de 600,000 florins qui a été voté. Le jour-même où cette décision était prise à Vienne, le Moniteur officiel de l'Empire d'Allemagne déclarait, dans une note spéciale, que l'abstention de l'Allemagne était irrévocable, et qu'en outre la participation des industriels allemands isolés ne pouvait être admise.

Ainsi, les bonapartistes qui ont fait des efforts incessants contre l'Exposition, ont réussi auprès de M. de Bismarck; mais partout ailleurs ils ont échoué, et le Journal des Débats peut dire avec raison à ce sujet : « Au total, l'ensemble des nouvelles que nous recevons sur la participation des puissances étrangères à notre grande fête internationale sont excellentes. Il est vrai que l'Allemagne a fait connaître officiellement son dessein de rester à l'écart; mais cet exemple, nous le répétons, ne sera suivi par personne. La Suisse, dont on avait craint l'abstention, nous donne les meilleures assurances. Il faut que les journaux bonapartistes en prennent leur parti et renoncent à prendre leurs armes au dehors pour combattre le gouvernement de leur pays. »

Crise de l'industrie de la Soie.

Mme la maréchale de Mac-Mahon, voulant donner l'initiative d'un retour à la mode des robes de soie, vient de commander à l'industrie lyonnaise une robe pour la fête du Grand-Opéra qui doit se donner à la fin de février, et dont elle a assumé le patronage. Voilà qui est d'un bon exemple.

Résumons les causes de la crise que traverse en ce moment l'industrie de la soie :

Nullité de la dernière récolte, les mûriers ayant été gelés pour la plupart en France au commencement du printemps;

Mauvais choix des graines reproductrices;

Cherté excessive de la matière première, même en ce qui concerne les soies de la Chine et du Japon;

Préjudice causé à la fabrication de Lyon par la guerre d'Orient;

Diminution de l'importation en Amérique par suite des préoccupations auxquelles a donné et donne encore lieu l'élection présidentielle aux Etats-Unis;

Prépondérance des tissus où la soie est alliée à la laine et au coton;

Renchérissement de la main-d'œuvre;

Emigration d'une partie des métiers à la campagne;

Surcharge de teinture des étoffes de soie, ce qui les rend cassantes et nuit à leur souplesse;

Caprice de la mode parisienne qui n'emploie plus guère la soie que dans les passementeries et dans les ornements;

Amélioration constante des étoffes de laine, de cachemire, qui, d'une souplesse merveilleuse, d'une grande finesse, se prêtent admirablement au goût dominant, aux robes collantes dites cuirasses, etc.

C'est à toutes ces causes, sommairement énoncées, qu'il faut attribuer la crise qui fait si cruellement souffrir en ce moment la population ouvrière de Lyon. La ville de Paris a voté une somme de 50,000 francs en faveur des ouvriers lyonnais. Le ministre des travaux publics demande à la Chambre de voter un crédit de 500,000 francs destiné à la commande d'étoffes de soie. Un grand bal s'organise à l'Opéra de Paris; des souscriptions publiques sont ouvertes à Lyon; le conseil municipal de Vienne (Isère) a voté 2,000 fr.; celui de Chambéry, 500 fr.; celui de Senlis, 200 fr.; celui de Blois, 500 fr.; celui de Vincennes, 500 fr.; celui de Marseille, 10,000 fr., etc.

Cette solidarité entre les divers membres de la grande famille française est de nature à apporter un soulagement efficace aux souffrances de la population ouvrière de Lyon; mais la charité, si spontanée, si bien entendue qu'elle puisse être, est impuissante à soulager tant de maux et surtout à empêcher le retour. Si l'on veut supprimer les effets désastreux de la crise, qu'on s'attaque aux causes du mal et qu'on s'étudie à y porter remède et à le faire disparaître.

Ce qui, par dessus tout, a déterminé la crise dont Lyon souffre si profondément en ce moment, c'est le caprice de la mode, qui est tout entière, depuis quelque temps déjà, aux costumes où la soie ne joue qu'un rôle secondaire et n'intervient plus qu'à titre d'agrément. On ne peut évidemment régenter la mode par des décrets: c'est la bonne fabrication de la matière première, le goût du dessinateur, le bon marché des soieries et leur perfection qui ramèneront la mode des étoffes de soie dans le costume et dans l'ameublement.

Le meilleur moyen de porter remède aux souffrances de l'industrie lyonnaise, devrait consister à généraliser l'usage de la soie, qui est, quoi qu'on dise, l'étoffe de luxe par excellence, d'une durée pour ainsi dire indéfinie toutes les fois que la solidité de la soie n'est pas altérée par un excès de teinture, de gommage, d'apprêtage, etc.

Il n'est pas plus difficile de généraliser l'emploi de la soie qu'il n'a été difficile de généraliser l'emploi du drap et des étoffes de laine en France. Il y a quarante ans, par exemple, le nombre des blouses était en majorité dans la population ouvrière; on en chercherait vainement aujourd'hui, car l'ouvrier le moins aisé ne considère plus la blouse que comme un vêtement de travail.

ORIENT

La chute de Midhat-Pacha provoque une agitation assez vive, et même des craintes de révolution, à Constantinople. Toute sorte de nouvelles sont mises en circulation.

Une correspondance assure que la situation d'Edhem-Pacha est très-ébranlée. En même temps plusieurs télégrammes disent que le successeur de Midhat-Pacha insiste pour que le Sultan le relève de ses fonctions de grand-vizir.

D'autres dépêches prétendent que les softas demandent le rappel de Midhat-Pacha, qui s'est arrêté en Italie sur un télégramme qu'il a reçu de Constantinople.

Une dépêche datée de Péra, 16 fé-

vrier, et adressée au Times, porte laconiquement ces cinq mots: « Le Sultan tombe en enfance. »

Le Daily News a publié également un autre télégramme de Péra, aussi daté du 16 février, et disant que le Sultan souffre d'un commencement de ramollissement du cerveau.

Cette maladie paraît être héréditaire dans la descendance d'Abd-ul-Medjid. Dans le cas probable où après le délai de rigueur, qui est de deux mois, le sultan Abd-ul-Hamid serait déclaré inguérissable, c'est son frère Mehemed-Rechid qui serait appelé à ceindre le sabre d'Othman. Mais le troisième fils d'Abd-ul-Medjid ne porte-t-il pas en lui, comme on le croit à Constantinople, le germe du même mal?

Dans cette situation grave, la question de paix ou de guerre préoccupe de plus en plus l'opinion, et la Chambre des communes a eu à cet égard une intéressante séance.

En réponse à une question de sir Charles Dilke, le sous-secrétaire parlementaire au ministère des affaires étrangères, M. Bourke a déclaré que l'intention du gouvernement était de répondre à la circulaire russe. Toutefois, M. Bourke n'a pu déterminer l'époque à laquelle cette réponse serait adressée à lord Loftus, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Russie. La date de son envoi dépendra des événements. Avant d'exprimer ses vues, le cabinet de Londres désire connaître celles des autres cabinets européens.

Le fait le plus caractéristique de cette séance a été un grand discours de M. Gladstone, qui a demandé quelles sont les vues du gouvernement anglais en ce qui concerne les obligations que lui imposent les traités.

C'est le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, M. Gathorne Hardy, qui a répondu au nom du cabinet. Il a déclaré que le gouvernement se croit toujours lié par les traités de 1856 et de 1871.

Dans l'opinion du gouvernement anglais, si la Turquie est engagée par ces traités vis-à-vis de l'Europe, l'Europe est également engagée vis-à-vis d'elle par ces mêmes traités.

Sur ce point, le langage de M. Gathorne Hardy a été très-net, très-ferme, très-explicite. Il a parlé à la Chambre des communes avec le désir d'être entendu hors de l'Angleterre.

L'Europe, a-t-il dit, je le déclare ouvertement, hautement, d'une façon péremptoire, est liée comme est liée la Turquie par les traités de 1856 et de 1871. Ces paroles s'adressaient évidemment aux cours d'Allemagne, d'Autriche et de Russie autant qu'au peuple et au Parlement.

Quelle sera l'attitude de l'Angleterre. Ici, le langage du sous-secrétaire d'Etat au département de la guerre a été moins précis. Il s'est borné à dire que, pour le moment, le gouvernement anglais, attendant de bons résultats de la pression morale de l'Europe, ne songe ni à exercer une coercition matérielle contre la Turquie ni à faire la guerre pour elle.

On écrit d'Avignon que l'élection du 11 février a jeté le désarroi dans le parti radical. M. Saint-Martin ayant eu plus de voix que M. Raspail, celui-ci a dû se retirer de l'arène électorale. C'est donc le candidat intransigeant qui reste en présence de M. du Demaine.

Mais après l'avoir traîné dans la boue pendant deux ou trois mois, après l'avoir traité de « bohème, d'affamé, de meurt-de-faim; » après l'avoir accusé d'avoir sollicité un emploi dans la maison de l'empereur et une sous-préfecture; après lui avoir

reproché ses dettes et son exclusion du barreau d'Avignon; après l'avoir menacé des révélations les plus infamantes s'il continuait à se porter candidat contre le citoyen Raspail, les radicaux n'osent pas inviter ceux qui ont voté pour ce dernier à reporter leurs voix sur M. Saint-Martin. Ils sentent qu'ils vont être immédiatement battus, et il faut de nouveaux efforts pour obtenir, à n'importe quel prix, le désistement de M. Saint-Martin.

MM. Raspail et Saint-Martin éliminés, ils opposeraient à M. Du Demaine M. Taxile Delort, qui a déjà été battu aux élections du 20 février dernier, par M. Naquet.

Mais M. Saint-Martin déclare que son honneur lui fait un devoir de continuer la lutte jusqu'au bout, et il est certain qu'il n'abandonnera pas la partie.

Dans ces conditions, l'élection de M. Du Demaine peut être considérée comme certaine; car un grand nombre de républicains s'abstiendront d'aller voter.

(Soleil).

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Le Courrier du Lot, entr'autres impudences de son dernier numéro, nous reproche d'approuver les électeurs qui voteront pour M. Saint-Martin à Avignon au scrutin de ballottage. Nous laissons nos honnêtes lecteurs juges de cette assertion calomnieuse. On sait, d'après le Moniteur universel, dont nous avons mentionné les informations samedi dernier, que les bonapartistes d'Avignon voulant pêcher en eau trouble, comme leurs dignes patrons, ont donné précisément leurs suffrages, au premier tour, à M. Saint-Martin, et c'est nous que la feuille bonapartiste de Cahors accuse de favoriser ce parfait produit de la démagogie!

Mais les députés impérialistes de l'Assemblée nationale, vous le savez bien, voteront pour envoyer au Sénat tous les candidats de l'extrême-gauche; et il y a quelques jours les députés impérialistes de la Chambre s'unissaient à cette même extrême-gauche pour nommer la commission actuelle du budget, cramoisie, ultra-cramoisie!... Ayez donc une ombre de pudeur, et n'insultez pas des conservateurs comme nous qui voient surtout dans la République le salut de la France contre l'Empire qui, deux fois, nous a perdus, et qui, pour revenir donne l'eau bénite à Cahors, tandis qu'il s'allie à Versailles aux radicaux les plus fougueux.

COUR D'ASSISES DU LOT.

Audience du 19 février.

Affaire Carla. — Attentat à la pudeur.

Justin Carla, ouvrier tailleur, âgé de 21 ans, est accusé d'avoir, dans la journée du 25 novembre, au lieu de Gibert, commune de Montcuq, commis un attentat à la pudeur, consommé ou tenté avec violence, sur une petite fille âgée de dix ans et demi.

Les débats ont eu lieu à huis clos. Carla, reconnu coupable, a été condamné à 6 ans de travaux forcés. Il a été dispensé de la surveillance.

Ministère public : M. de Bellegarde, substitut.

Défenseur : M^e Carbonel.

Le Ministre des finances vient d'interdire aux Trésoriers généraux d'accepter aucune fonction en dehors de leur situation officielle.

On lit dans l'Armée territoriale :

« D'après les déclarations faites par le ministre de la guerre devant la commission du budget, voici comment sera vraisemblablement réglé l'appel futur des réservistes de l'armée active :

En 1877, la classe 1871 sera appelée; en 1878, les classes 1870 et 1869; en 1879, la classe 1872.

Il résulte de ces dispositions que les classes 1869 et 1871 seront appelées deux fois, conformément, du reste, à l'article 43 de la loi du 27 juillet 1872, qui prescrit que les hommes de la réserve de l'armée active sont assujettis, pendant le temps de service de ladite réserve, à prendre part à deux manœuvres ne pouvant dépasser quatre semaines chacune. »

La future église du Sacré-Cœur, à Montmartre, vient de s'enrichir d'un don qui présente un caractère particulier.

M. Le Borgne de Kerambosquer, lieutenant de vaisseau, commandant le *Coëtlogon*, se trouvant à Timor, dans l'archipel des Molouques, remarqua chez le résident hollandais de Coupang deux coquilles d'une rare dimension. Le résident, M. Verstege, protestant, les lui offrit pour servir de bénitiers dans une église. Le commandant du *Coëtlogon* lui ayant demandé s'il le laissait libre de choisir lui-même l'église à laquelle il ferait don des deux magnifiques coquilles, le résident hollandais lui répondit qu'il gardât à cet égard une pleine et entière liberté. M. Le Borgne de Kerambosquer eut alors l'idée d'offrir les deux coquilles au cardinal Guibert pour l'église du Sacré-Cœur. Elles sont pour le moment déposées à l'archevêché de Paris. Elles ont plus d'un mètre de longueur. C'est ainsi que la mer des Indes contribuera à la splendeur du sanctuaire de Montmartre. Des dons partis de tous les points du monde viendront successivement orner le monument du Vœu-National.

Nous lisons dans l'*Echo de la Dordogne* :

Deux paniques ont eu lieu mercredi parmi les bœufs amenés et exposés en vente sur la place Francheville en très grande quantité. Fort heureusement, aucun accident grave n'est arrivé. L'on croit que ces terreurs subites, accompagnées de courses dangereuses, ont été excitées parmi ces animaux par des spéculateurs, qui voulaient profiter du désordre pour voler. On citait même un campagnard auquel on aurait, dans la bagarre, tenté d'enlever sa montre, qu'il a sauvée, mais sans pouvoir arrêter l'individu qui cherchait à le dépouiller. Le fait est que les gendarmes ayant apparu en uniforme, la tranquillité a été subitement rétablie.

La température chaude et humide continue à pousser très activement la végétation. Aux environs de Cahors, jacinthes, jonquilles, diverses autres plantes, des abricotiers, des amandiers, voire même quelques pêchers, sont en fleurs. Depuis plusieurs jours, on trouve des artichauts dans nombre de jardins.

On écrit de Mende (Lozère), 14 février :

Le printemps est arrivé. De toutes parts on voit les côteaux reverdir; les blés de mars, semés en janvier, dans beaucoup de propriétés, sont déjà levés.

Les oiseaux migrateurs arrivent et semblent tout étonnés de ne pas encore trouver de feuilles aux arbres. On est presque surpris de ne pas voir d'hirondelles et de ne pas entendre le rossignol.

De mémoire d'homme, la Lozère n'a vu un pareil hiver.

On lit dans le *Roussillon*, de Perpignan :

Une mascarade ignoble a soulevé dans les rues de Perpignan l'indignation générale. Sous prétexte d'enterrer le carnaval, qui se prolonge ici par une coutume au moins singulière pendant toute la journée du mercredi des Cendres, une dégoûtante parodie de nos enterrements et de nos processions a parcouru toute la ville de 8 heures à 11 heures du soir. En tête passait une façon de suisse d'église, et une cloche qui sonnait le glas, comme à nos enterrements généraux; un grand nombre de citoyens (sont-ils dignes de ce nom?) uniformément recouverts de chemises blanches en manière de surplis, marchaient sur deux rangs tenant en leurs mains des torches ou des cierges allumés, et psalmodiant, en imitation des chants d'église. Un homme de haute stature, portant sur la tête une coiffure en forme de mitre et tenant d'une main un bâton en guise de crosse, faisait de l'autre main le simulacre sacrilège du geste de la bénédiction épiscopale. Enfin un homme étendu dans un espèce de cercueil, à visage découvert, était entouré de personnes qui feignaient de pleurer et qui même s'arrêtaient, lui essayaient la figure par une abominable parodie des douloureuses scènes de la Passion de N.-S. Jésus-Christ. Devant l'église Saint-Mathieu, le cortège s'est arrêté et a chanté des hymnes des processions du Saint-Sacrement.

Voilà les faits. Sont-ils assez repoussants, assez dégoûtants, assez ignobles?

Evidemment une mascarade de cette nature ne s'est pas improvisée; ajoutons qu'elle n'aurait pas osé se produire si elle n'avait été autorisée.

Il y a donc organisation et autorisation.

Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Carcassonne, les détails suivants sur le terrible accident de voiture dont M. le vicomte de Chef-de-Bien a péri victime :

« M. Chef-de-Bien revenait de Bizanet dans sa voiture, avec son domestique. Il avait été visiter ses propriétés; c'était mercredi soir. Il rentrait à Narbonne, lorsque, sur la grande route, il rencontre un roulier. Celui-ci, endormi, paraît-il, sur le brancard, ne se dérange nullement pour livrer passage à l'attelage rapide. La voiture de M. de Chef-de-Bien tente de se frayer un passage quand même, et une de ses roues monte sur un tas de gravier. La voiture penche d'une manière effrayante. M. de Chef-de-Bien essaye de sauter pour éviter la chute imminente et tombe sous la roue de la charrette qui l'écrase. Il ne meurt pas sur le coup; on le transporte précipitamment dans sa voiture, on court à toutes brides sur Narbonne pour lui prodiguer des soins; mais à peine atteignait-on son domicile qu'il expire, ayant eu le bonheur toutefois de recevoir une dernière absolution. »

Théâtre de Cahors

Direction de M. Boutines.

La Direction du théâtre va avoir à lutter contre un Café-Concert; aussi M. Boutines, redouble d'ardeur et de vigilance.

Il nous donnera jeudi prochain, 22 du courant, *Nos bons Villageois*; la comédie désopilante de SARDOU.

Nol n'ignore, à Cahors, que les *Bons Villageois* ont fait la fortune de cet auteur à la mode. Toute la troupe paraîtra dans cet ouvrage qui ne peut manquer d'attirer au théâtre, les amateurs du franc rire et du beau.

Voici la distribution :

Le Baron,	MM. Boutines.
Grinchu,	Delaistre.
Floupin,	Pigot.
Morisson,	Nicaulady.
Henri Morisson,	Brunet.
Téillard,	Lagrèze.
La Baronne,	M ^{mes} Belval.
Geneviève,	Lydia.

Nous ne pouvons terminer ces quelques lignes sans exprimer le profond étonnement qu'a produit sur nous l'annonce d'un café-concert permanent dans la ville de Cahors, alors que dans des localités bien supérieures en population, le café-concert est absolument interdit pendant les représentations théâtrales.

X...

FAITS DIVERS

LES INONDATIONS.

Comme le faisaient pressentir les derniers bulletins des stations hydro-métriques de la Seine, de la Marne et de l'Yonne, le niveau de la Seine s'est élevé de 40 centimètres dans la journée de dimanche et tout fait présager une crue nouvelle.

Au port Saint-Nicolas, l'eau a envahi plus de deux mètres de la berge. Les archives des bureaux de la douane sont prêtes à être emportées au premier signal.

Du côté du quai Malaquais, l'eau est au niveau de la berge. On a dû surélever les passerelles des bateaux-mouches pour le passage des voyageurs.

Les bateaux-mouches ne peuvent plus passer sous les ponts qu'en inclinant fortement leurs cheminées.

Les berges des quais de la Tourneelle, de la Râpée, de Saint-Bernard, d'Orsay, de Javel, sont en partie envahies par l'eau.

Tout le jour, on travaille à enlever les matériaux restés sur les bas-ports et que les eaux menacent d'emporter.

A Alfort, la Seine a débordé sur plusieurs points, mais sans causer de grands dégâts. Il n'est pas exact que les eaux aient envahi le chemin de hallage sur le territoire d'Asnières. Il s'en faut au moins de trente centimètres.

La Seine a débordé sur plusieurs points entre Argenteuil et Bezons.

LE CRIME DE BAGNEUX.

Les journaux publient de nombreux détails sur le crime de Bagneux :

Moyaux s'était glissé chez son beau-père, et, sans être vu, s'était caché dans la salle à manger. La première personne qu'il rencontra fut la dame Roy, une amie de la maison, Moyaux la prit à la gorge.

— Un mot, et vous êtes morte, lui dit-il; retirez-vous; ce n'est pas pour vous que je viens.

La brave femme, épouvantée à la vue de ce triste héros, qu'elle croyait si loin, n'eut pas le courage de pousser un cri et tomba évanouie.

Il passa sur son corps et se précipita dans l'escalier qui conduit au premier, à la chambre que sa femme occupe depuis la mort de la petite Jeanne. M^{me} Moyaux, entendant du bruit était venue regarder ce qui se passait. Il lui tira un coup de revolver et la manqua. Epouvantée, elle se réfugia dans sa

chambre et se barricada à l'intérieur. Moyaux se mit à frapper dans la porte pour l'enfoncer.

Au bruit et aux cris de sa fille, M. Minard, qui était sorti, accourut. Il reconnut son gendre et s'élança pour le saisir, mais Moyaux fit feu sur lui et l'atteignit à l'épaule droite.

Cependant les détonations avaient attiré les voisins. Une centaine de personnes furent bientôt réunies devant la maison. Mais aucune n'osait s'approcher de l'escalier, du haut duquel Moyaux, le revolver à la main, menaçait de tuer ceux qui l'aborderaient.

Enfin, cinq jeunes gens s'élançèrent à l'assaut, deux coups de revolver partent et la bougie que tient l'un des jeunes gens, s'éteint.

Deux d'entre eux abandonnent la place. Les trois autres se concertent. Pendant ce temps, Moyaux recommence le siège de la porte.

La porte cède. Il s'élança dans la chambre, écumant, croyant enfin saisir sa femme. Heureusement, M^{me} Moyaux se voyant perdue, avait ouvert la fenêtre, s'était suspendue par les mains au rebord et s'était laissé tomber de trois mètres de haut environ. Moyaux, la voyant se sauver, lui tire par la fenêtre deux coups qui ne l'atteignent pas. Fou furieux alors, il s'en prend aux meubles qu'il brise : glaces, pendules, marbres de commodes, couvertures déchirées, jonchent le sol; à son tour il s'enferme et se barricade.

En ce moment arrive la gendarmerie, M. Créneau, commissaire de police, et ses agents; on porte des échelles, on garde toutes les issues; et le pistolet au poing, on s'élança à l'assaut. Les contrevents volent en éclats, les carreaux sont brisés : deux gendarmes pénètrent à la fois de deux côtés différents, dans la chambre à coucher de M^{me} Moyaux. On cherche... rien; on visite toutes les chambres... rien; les greniers, les caves... personne. On sonde le puits qui se trouve près d'un réservoir; à gauche de la cuisine, et qui a cinq mètres d'eau... rien! On s'aperçoit alors qu'une lucarne est ouverte, derrière le réservoir, donnant sur la rue de Châtillon, à hauteur d'homme. C'est par cette lucarne que Moyaux a pu fuir sans être vu.

19 février.

Quelques journaux annoncent que Moyaux, l'assassin de sa petite fille, et l'auteur d'une tentative d'assassinat contre sa femme et son beau-père, aurait été arrêté hier, dans l'après-midi.

On vient d'expérimenter en Angleterre un appareil particulier appelé à rendre de grands services dans les incendies. Cet appareil permet de respirer, pendant plus d'une demi-heure, dans la fumée la plus suffocante.

On voit d'ici les avantages que l'on peut retirer d'un semblable appareil. Il est d'une importance évidente de permettre à chacun de pénétrer à travers la fumée la plus dense dans tous les recoins d'une maison en feu et d'y sauver ceux qui, autrement seraient suffoqués ou brûlés.

Le *respirateur* du professeur Tyndall est un cylindre d'environ un décimètre et pouvant s'adapter exactement devant la bouche; il renferme une série de couches alternantes formées de ouate imbibée de glycérine et de charbon concassé.

On a, de la sorte, un appareil *filtrant et absorbant*; le coton, en effet, retient les particules de carbone dont la fumée est chargée; le charbon, d'un autre côté, condense dans ses pores les vapeurs d'hydrocarbures qui se forment dans les combustions incomplètes et dont on connaît les pro-

priétés irritantes.

Tyndall a expérimenté son *respirateur* avec le capitaine Shaw, commandant la brigade des pompiers de Londres : les premiers essais furent faits dans une petite chambre pavée et murillée en pierre; trois fourneaux furent remplis de bois de pins résineux, allumés et recouverts, pour empêcher une combustion trop active. Ils obtinrent ainsi des masses épaisses de fumée.

Les expérimentateurs, armés du respirateur et ayant les yeux protégés par des verres, restèrent pendant une demi-heure et plus au milieu d'une fumée si dense et si acre qu'une seule inhalation à bouche libre eût été tout à fait insupportable. « Nous aurions pu y séjourner plusieurs heures, » dit Tyndall, en rendant compte de ses expériences philanthropiques.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DES DÉPARTEMENTS.

Bergerac, 17 février.
Blé, 21 fr. 95 l'hect.
Monpazier, 17 février.
Blé, 21 fr. 89 l'hect.
Ribérac, 17 février.
Blé, 22 fr. l'hect.
Agen, 14 février.
Blés fins, Quercy du coteau, 22 fr. 50 à 22 fr. 75 les 80 kil.
Blés fins de Garonne, 21 fr. 50 les 80 kil.
Seigle, 16 fr. les 75 kil. net.
Maïs roux, 16 à 17 fr. les 80 kil.
Avoines grises, hors ville, 11 fr. 75 à 12 fr. les 50 kil.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 19 février.

Un télégramme d'Alexandrie annonce que M. Mitchell, un ingénieur au service du Khédive et 50 soldats qui les accompagnaient dans un voyage d'exploration en Abyssinie, auraient été massacrés.

Le *Times* se référant à un télégramme de Berlin, annonce que la Porte aurait offert au Monténégro une prolongation d'armistice d'un mois, à la condition que le Monténégro consentirait à continuer en Turquie, les négociations pour la paix.

On annonce de Bucharest, qu'il n'existe plus guère entre la Turquie et la Serbie d'autres difficultés que celles relatives à la question du résident turc à Belgrade. Il s'agit de fixer le titre qu'il prendra et les attributions qui lui seront confiées. On espère que le traité de paix entre la Turquie et la Serbie pourra être soumis à la Skouptchina (assemblée Serbe), dès sa réouverture, c'est-à-dire le 26 de ce mois.

On continue à se préoccuper beaucoup de la santé du Sultan Abdul-Hamid qui aurait subi des altérations telles, que la continuation de son règne deviendrait impossible et que de nouveaux changements seraient imminents à Constantinople. Il faut dire cependant que le *Morning-Post* de Londres croit savoir de bonne source que les bruits qui circulent à ce sujet, sont dénués de fondement.

Bourse de Paris

Cours du 20 Février.

Rente 3 p. %..... 72.70
— 4 1/2 p. %..... 403.90
— 5 p. %..... 105.95

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 19 fév.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.500 »	3.500 »
Crédit foncier.....	395 »	603 75
Orléans-Actions...	1.090 »	1.090 »
Orléans-Obligations.	335 »	335 50
Suez.....	668 »	663 75
Italien 5 %.....	71 57	71 52

LIBRAIRIE FIRMIN DIDOT, 56, RUE JACOB, PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline Raymond.

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous les travaux féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^e, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements :

1^{er} édit. 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure colorée chaque numéro :

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878
Journal illustré.

Sommaire de février 1877.

Texte : 1^{re} Partie officielle. — Condition

des marchés à passer pour la mise en mouvement des machines exposées. — 2^e Chronique par Ch. Valmont. — 3^e Nos nouvelles d'Amérique, par Adelin. — 4^e Etudes sur les Expositions (suite), par Jules Brunfaut. — 5^e Les travaux, par Victor Favry.

Gravures : 1^{re} Première Exposition. — Hôtel de la Patrie. — 2^e Exposition de Philadelphie. — La médaille. — 3^e Exposition de Philadelphie. — La statue de l'indépendance. — 4^e Exposition de Philadelphie. — La main building. — 5^e Exposition universelle de 1878. — Décoration de la galerie des beaux-arts (sections étrangères). — 6^e Les travaux. — Saint-Germain des Prés. — 7^e Exposition universelle de 1878. — Les Velums. — 8^e Exposition de Philadelphie. — Accident de l'aquarium de New-York.

Bureaux : 33, rue St-Lazare, Paris.

AVIS IMPORTANT

50 médecins des hôpitaux de Paris ont constaté que le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier**, étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, grippe, irritations de poitrine, de la gorge et des bronches. Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codeine, ils peuvent être donnés, sans crainte, aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Monsieur le Rédacteur,

J'avais au sein une glande cancéreuse qui, me disaient les médecins, ne pouvait être guérie que par l'opération. Je n'y aurais jamais consenti, parce que j'avais le triste souvenir de plusieurs personnes de ma localité mortes à la suite de ces opérations. Je m'adressai donc à la maison de santé du Dr Cabaret, 19, rue d'Armaillé, à Paris, et j'ai eu le grand bonheur d'être guérie **sans opération**, sans perdre une goutte de sang.

Dans l'intérêt de ceux qui souffrent comme je souffrais de cette horrible maladie, je me fais un devoir de leur indiquer ce moyen de complète guérison.

GUILLART, sage-femme, à Domfront (Orne).

La Serviette magique, article de première nécessité dans tous les intérieurs. — Se trouve partout.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison ABEL PILON, de Paris.

On demande des représentants

Maladies de Poitrine

Prompt soulagement et guérison, Rhumes négligés, bronchites, gripes, toux d'irritation, par le sirop **Coméra**, dépôt à Cahors, pharmacie centrale M. Vinel, prix 2 fr. 50 et dans toutes les pharmacies.

Guérison de la **PHTISIE PULMONAIRE** et de la **Bronchite chronique**, traitement nouveau, Broch. de 136 pages, 11^e édit., suivie de nombreuses observations par le Docteur Jules BOYER (de Paris). — Envoi franco contre 1 fr. 50 en timb. poste à M. DELAHAYE, libr.-édit., 23, pl. de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'*Echo de la Sorbonne*, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philppon, Salicis, Hippolyte, Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Etude de M^e BOUSQUET, avocat-avoué à Cahors, rue Fénélon.

EXTRAIT DE JUGEMENT portant Séparation de Biens.

On fait savoir à qui il appartiendra, qu'après l'accomplissement de toutes les formalités légales, Anne Cavané, sans profession, domiciliée au Boulvè, canton de Montcuq, a été séparée de biens d'avec le sieur François Campagne, son mari, cantonnier, demeurant au dit lieu du Boulvè, et ce, par jugement contradictoire du tribunal civil de Cahors en date du treize février mil huit cent soixante-dix-sept.

Pour extrait certifié conforme par le soussigné, avoué près le tribunal civil de Cahors, et de la dame Anne Cavané, épouse Campagne.

L. BOUSQUET.

Cahors, le seize février mil huit cent soixante-dix-sept.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

La plus ancienne Chocolaterie de France

Chocolat Pailhasson DE LOURDES

Maison fondée en 1729.

Lauréat des expositions, ex-fournisseur breveté de l'Impératrice.

Principal dépositaire à Cahors. — M. Espéret, rue de la Mairie.

SIROP ET PATE DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Contre les Rhumes, la Bronchite, la Grippe et toutes les Affections de poitrine. — Pour obtenir sûrement les effets de la Codéine, employer la signature manuscrite : BERTHÉ, MM. Réveil, Chevallier, O. Henry, professeurs et membres de l'Académie de Médecine, ayant constaté, dans un rapport authentique, que, en moyenne, 25 à 30 pour 100 des imitations ou contrefaçons des SIROP ET PATE DE BERTHÉ ne contiennent pas de codéine. — Dans toutes les bonnes Pharmacies.

LA SERVIETTE MAGIQUE

Est garantie parfaite pour remettre instantanément à neuf, par le simple frottement, sans poudre, ni pâte, ni peau :

Or, Argenterie, Ruolz, Plaqué, Métal anglais, Cuivre poli, Fer, Acier.

La Serviette Magique spéciale pour l'argenterie et le métal blanc se vend : 4 fr. 60 la boîte de 3; franco en France : 2 fr.

La petite Serviette à bijoux pour l'or, les bijoux, les pipes en écume : 1 fr. 50 la boîte de 6; franco en France, 2 fr.

Ecrire à F. AMPENOT, 3, r. du 4-Septembre, Paris.

En Vente chez tous les quincailliers, marchands de ruolz, bijoutiers, etc.

GRAND ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

A CAHORS, 10, RUE DE LA MAIRIE, 10,

Maison de la pharmacie Vinel.

G. KOLB

Ci-devant à Strasbourg, rue des Hallebardes

Médaille de bronze

PHOTOGRAPHIE

en tous genres et de toutes grandeurs

SPÉCIALITÉ

POUR GRECQUES ET MOSAÏQUES

ON POSE PAR TOUS LES TEMPS

Les Ateliers sont ouverts de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

MASTIC DULAC

POUR GREFFER A FROID

à l'usage de l'arboriculteur et du pépiniériste.

Plusieurs Médailles et Mentions honorables.

Emploi facile, réussite assurée des Greffes. — Dépôt général : pharmacie LACOMBE, à Cahors.

Se trouve dans les principales épiceries.

LA REGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesse d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

AVIS

Le Sieur BUZENAC a l'honneur de prévenir MM. les Amateurs qu'il arrive de Bretagne pour tenir la Foire du 1^{er} Mars, avec des Chevaux de première race. Ses Écuries sont toujours situées à Cahors, Palais National.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vésicule, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Ecrire : Administration de la C^e concessionnaire

PARIS, 22, Boulevard Montmartre

Dépôt chez tous les Droguistes et pharmaciens.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

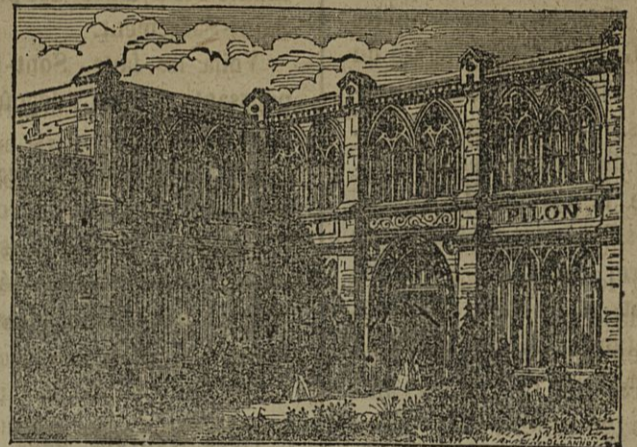
HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^e

33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE

ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES

INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE

OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, Ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.

CONTOU

BOULANGER

Rue Saint-James, à Cahors.

PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.

FAIT DES COQUES

Tous les Dimanches.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Eczéma, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, etc.

POMMADE SOUVERAINE

de CARRÉ, Pharmaciens à Bergerac et Tours

Exiger MARQUE DÉPOSÉE Attestations favorables de MM. les Docteurs

et inscrites dans NOMBREUX CERTIFICATS de Guérison.

Prix du Pot : 2 fr. 50. Par poste : 3 fr. 50.

A Cahors, chez M. Vinel et tous pharmaciens.